

## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/12/2025

**Nombre de membres afférent au Conseil Municipal : 11**

**Nombre de membres en exercice : 08**

**Nombre de membres présents : 06**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 17 Décembre 2025**

**Etaient présents** : Mrs Philippe FOURNIÉ, Christian DUSSEAU, Jean-Louis SPESSATO, Mmes Valérie BELLOC, Corine CUCCAROLO, Roseline FOUCHÉ.

**Etaient absents** : Mrs Axel GROMER, Fatah SALMI, excusés.  
Mr Fatah SALMI a donné procuration à Mr Philippe FOURNIÉ.

Madame Corine CUCCAROLO a été élue secrétaire de séance.

L'An Deux Mille Vingt Cinq et le Vingt-deux du mois de Décembre à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-AIGNAN régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe FOURNIÉ, Maire.

ORDRE DU JOUR : (Voir convocation)

### **1- Approbation du dernier compte rendu du Conseil Municipal du 13/11/2025**

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont bien reçu, par voie dématérialisée, le compte rendu du 13 Novembre 2025 et leur propose de le valider. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **2- Décision modificative N°3 – Crédits supplémentaires en Section de Fonctionnement**

Suite à l'avis de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie rendu le 10 Juin 2025 sur le budget 2025, des corrections ont été apportées le 30 Juin 2025 par décision modificative.

Suite au mandatement des charges de sécurité sociale et de prévoyance mi-décembre, il apparaît qu'il manque des crédits au chapitre 012 – Charges de Personnel.

Monsieur le Maire donne lecture des crédits supplémentaires à imputer en section de fonctionnement.

Une dotation de 3 000 € a été perçue par la commune pour la biodiversité et aménités rurales alors qu'elle n'était pas prévue au budget 2025. Cette dotation peut donc être inscrite sur cette décision modificative en crédit supplémentaire.

## COMPTES DEPENSES

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Ouvert</b>	<b>Réduit</b>
012 / 6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	3 000.00	
	<b>Total</b>	3 000.00	0.00

## COMPTES RECETTES

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Ouvert</b>	<b>Réduit</b>
74 / 748374	Dotation biodiversité et aménités rurales	3 000.00	
	<b>Total</b>	3 000.00	0.00

Monsieur le Maire soumet au vote cette décision modificative.

Votants : 07 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 07

(La délibération est annexée au présent compte-rendu)

Le Maire,  
Philippe FOURNIÉ

La secrétaire de séance,  
Corine CUCCAROLO

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h15.**